

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Jour 2

Durée de l'épreuve : **4h00**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte **4** pages numérotées de **1/4** à **4/4**.

**Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2
ET l'étude critique de documents.**

Répartition des points

DISSERTATION	10 POINTS
ÉTUDE CRITIQUE	10 POINTS

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précise sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Les enjeux de la conquête spatiale depuis le milieu du 20^{ème} siècle.

Sujet de dissertation 2

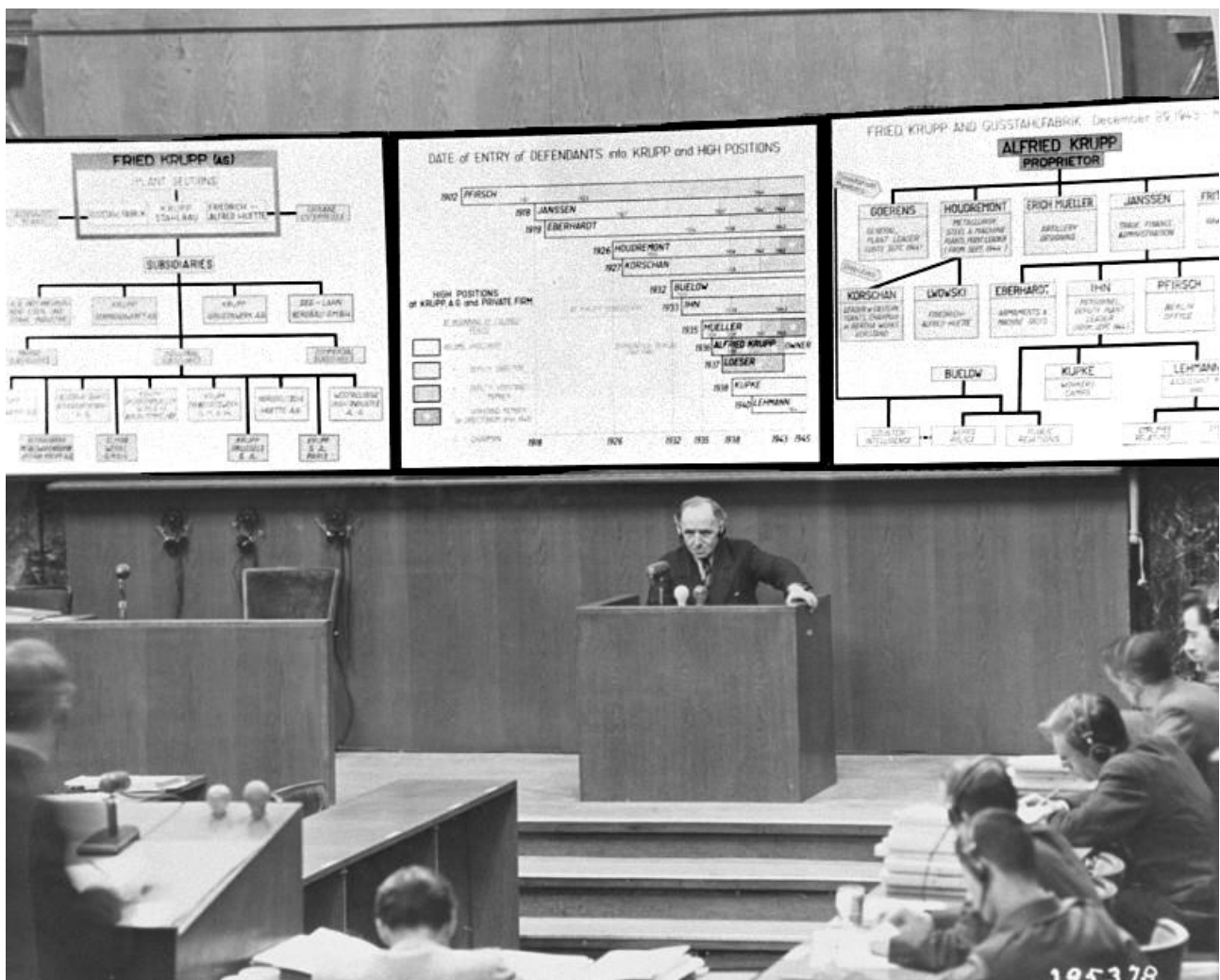
Formes et acteurs de la guerre du 18^{ème} siècle à nos jours.

Le candidat traite l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents – Juger les crimes nazis

Consigne : en analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que les procès des crimes nazis soulèvent la question des rapports entre la justice, l'histoire et la mémoire.

DOCUMENT 1



Le 16 décembre 1947, Walter Gumpert, ancien machiniste dans une usine Krupp témoigne pour l'accusation lors du procès de douze responsables de l'entreprise industrielle Krupp.

Source : *United States Holocaust Memorial Museum*.

Note : Les tableaux, au second plan, récapitulent l'organisation interne de l'entreprise Krupp avec le nom des principaux dirigeants et des principales filiales de 1902 à 1945. L'entreprise Krupp exploitait une main-d'œuvre issue des camps de concentration et a ainsi participé aux crimes nazis.

DOCUMENT 2

« Le procès Eichmann marque un véritable tournant dans l'émergence de la mémoire du génocide, en France, aux États-Unis comme en Israël. Avec lui s'ouvre une ère nouvelle : celle où la mémoire du génocide devient constitutive d'une certaine identité juive tout en revendiquant fortement sa présence dans l'espace public. Tous les chercheurs qui, dans
5 divers pays, ont étudié l'évolution de la construction de la mémoire ont indiqué ce tournant.

Mais ce procès est aussi puissamment novateur. Toutes les « premières fois » s'y rassemblent. Pour la première fois, un procès se fixe comme objectif explicite de donner une leçon d'histoire. Pour la première fois apparaît le thème de la pédagogie et de la transmission, un thème de grand avenir puisqu'il est aujourd'hui présent dans de nombreux
10 pays et se décline sous plusieurs formes : inscription de la Shoah dans les programmes éducatifs, érection de musées-mémoriaux destinés aux jeunes, constitution d'archives filmées [...] destinées entre autres à fabriquer des matériaux pédagogiques multimédias, etc. Si le procès de Nuremberg avait été filmé dans son intégralité [et] des séquences diffusées par les actualités cinématographiques, les images du procès Eichmann, lui aussi
15 filmé dans son intégralité, sont diffusées internationalement par le biais de la télévision. Pour la première fois encore, un historien, Salo Baron, alors professeur à l'université de Columbia, est cité à la barre des témoins pour fixer le cadre historique du procès, sans d'ailleurs que la présence à la barre d'un historien soulève alors la moindre question. Mais surtout, et c'est ce qui nous intéresse principalement ici, le procès Eichmann marque ce que
20 nous appelons l'avènement du témoin. »

Source : WIEVIORKA (A.), *L'ère du témoin*, Paris, Fayard, 2013, pp. 81-82.